



Paris, le 18 juin 2019.

## **Appel solennel aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs titulaires de la fonction publique.**

Nous, jeunes chercheuses et chercheurs précaires, doctores et docteurs sans poste, doctorantes et doctorants appelons les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs titulaires de la fonction publique à réagir à la situation dramatique de l'emploi dans le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

On ne compte plus les postes de titulaires gelés, voire supprimés à l'université et au CNRS, alors que les exigences auxquelles les jeunes chercheuses et chercheurs doivent se soumettre et les cohortes d'étudiant·e·s n'ont jamais été aussi élevées. Nous demander toujours plus, pour nous en donner toujours moins, pour nous priver toujours plus d'emplois stables permettant de nous projeter et nous protéger a minima dans nos vies, mais également dans notre travail : cela n'est plus possible. Cette situation n'engendre pas seulement de la frustration : elle casse, elle humilie, elle détruit trop de personnes.

Les titulaires en charge des recrutements ne savent plus quoi dire aux candidates et candidats, tellement elles et ils se sentent désemparé·e·s, si ce n'est qu'« il manque des postes », que la « situation est difficile »... Elles et ils ne souhaitent pas nous décourager, tant elles et ils savent les efforts que nous avons dû nécessairement fournir pour ne serait-ce qu'espérer nous faire une place dans ce milieu. Elles et ils voient également que la compétition entre chercheur·se·s s'est substituée, pour le pire, à leur désir de collaboration collégiale.

Elles et ils savent enfin que le système d'enseignement supérieur et de recherche dépend fondamentalement des précaires pour tenir. Et à effectifs d'étudiantes et étudiants constants, si ce n'est plus élevés (comme cela a déjà été annoncé pour l'année prochaine), nous savons tou·te·s ce que le gel et la suppression de poste systématiques signifient en termes de situation de l'emploi : encore plus de précaires et de précarité qu'auparavant, un manque croissant d'encadrement des étudiantes et étudiants, si ce n'est même un réel abandon de ces dernier·e·s (inscrites et inscrits par ailleurs de plus en plus systématiquement en contrôle terminal, ou même en enseignement à distance, lorsque les capacités d'accueil sont insuffisantes), et des *burn outs* de plus en plus fréquents chez les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs titulaires, contraint·e·s d'accepter des sur-services parfois délirants et de gérer elles-mêmes et eux-mêmes administrativement la précarité dans leur université.

Si toutes et tous les titulaires ne sont pas touché·e·s de manière égale dans leurs conditions de travail personnelles, en revanche, nous ne pouvons croire qu'elles et ils se réjouissent du sort actuel des jeunes chercheuses et chercheurs ou de leurs étudiantes et étudiants.

Des modes d'action existent pour se faire entendre, réclamer et obtenir ce qui est dû au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche :

– refuser d'assurer des sur-services

- refuser de recruter des enseignantes et enseignants vacataires au sein de son unité d'enseignement
- se prononcer et voter dans les différents conseils d'UFR et centraux contre tout gel ou toute suppression de poste et pour l'embauche de titulaires enseignants et administratifs (les personnels administratifs souffrant également de cette précarisation à tous niveaux)
- se mettre en grève administrative et retenir les notes

Les difficultés pour se mobiliser existent, elles ne sont cependant pas insurmontables.

Nous appelons les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche à nous soutenir activement, à diffuser cet appel auprès des titulaires de l'ESR, et à organiser dès à présent au sein des universités des réunions pour discuter des modes d'action à entreprendre, et apporter une réponse cohérente et solidaire.

Les titulaires voulant par ailleurs manifester individuellement leur soutien et leur désir d'agir face à cette situation peuvent également nous contacter directement à l'adresse suivante :

Ils peuvent également contacter les collectifs de jeunes précaires signataires de cet appel :

### **Collectifs signataires**

- CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs)
- ANCMSP (Association Nationale des Candidat·e·s aux métiers de la science politique)
- Collectif DICENSUS (Défense et Information des Chercheur·es et Enseignant·es Non-Statutaires de l'Université de Strasbourg)
- Collectif Marcel Mauss (Collectif Marcel Mauss des jeunes chercheurs en sciences sociales de Bordeaux)
- Collectif Doctoral de Sorbonne Université (Association des doctorants et doctorantes de la Faculté des Lettres)
- Association MobDoc de Paris 1 - Panthéon Sorbonne (L'Association des Doctorant·e·s Mobilisé·e·s pour l'Université)
- Collectif vacataires Celsa Paris-Sorbonne
- Collectif les 68+ de Nanterre
- Collectif Convacs de l'université de Strasbourg

### **Premiers syndicats signataires**

- Section locale du Snesup université Paris Nanterre
- Section locale du SNESUP-FSU université de Strasbourg
- Section locale de Sud Éducation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Section locale du Snesup-FSU de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Le SNESUP-FSU de l'université de Lille

Le Collectif Doctoral de Sorbonne Université